

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2012

## ► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée avant le premier rendez-vous de correction du dossier sera intégralement remboursée.

En cas de non admissibilité ou pour tout autre motif entraînant l'annulation de l'inscription après les rendez-vous de correction du dossier, le remboursement de la prestation concernant l'oral ne pourra être effectué qu'à la condition expresse que l'annulation soit parvenue à notre secrétariat **avant le début** de chaque session de préparation aux tests et à l'entretien. Passé le début de ces sessions, aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit, ne pourra plus être effectué.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

*Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.*

Montant total de l'inscription

Fait à  Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

# ESSEC - EM Lyon 2<sup>e</sup> année

Dossier  
d'inscription  
2012

## ► Inscription ▾

NOM  PRÉNOM

Adresse

Tél fixe  Tél portable

e-mail  @

## ► Études suivies depuis le bac ▾

	Études suivies	Faculté/École
Bac+1	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bac+2	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bac+3	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bac+4	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Bac+5	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Établissement(s) supérieur(s) fréquenté(s) cette année

## ► Préparation(s) choisie(s) ▾

ESSEC seule  Session de février  Session de juin  
 Prépa. complète (1.015 €)  Sans RDV de dossier (790 €)  
 Date TAGE-MAGE

EM Lyon seule  Prépa. complète (1.080 €)  Sans RDV de dossier (900 €)

ESSEC+EML  ESSEC session de février  ESSEC session de juin  
 (1.180 €)  TAGE-MAGE (à préciser)  Autre date

ipesup

Date et signature obligatoires au verso

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

# Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription  
2012

## ► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, IPESUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute inscription annulée avant le premier rendez-vous de correction du dossier sera intégralement remboursée.

En cas de non admissibilité ou pour tout autre motif entraînant l'annulation de l'inscription après les rendez-vous de correction du dossier, le remboursement de la prestation concernant l'oral ne pourra être effectué qu'à la condition expresse que l'annulation soit parvenue à notre secrétariat **avant le début** de chaque session de préparation aux tests et à l'entretien. Passé le début de ces sessions, aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit, ne pourra plus être effectué.

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa Ipesup

Affranchir  
au tarif  
lettre en  
vigueur

Melle - M.

ipesup 18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

### Cadre réservé au secrétariat

Paris, le [ ] Mademoiselle, Monsieur,  
Nous avons bien reçu votre inscription à notre préparation d'accès direct en seconde année ESSEC / EM Lyon et nous vous en remercions.

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> ESSEC seule   | <input type="checkbox"/> Session de février       | <input type="checkbox"/> Session de juin       |
|  | <input type="checkbox"/> Prépa. complète          | <input type="checkbox"/> Sans RDV de dossier   |
|  | <input type="checkbox"/> Date TAGE-+MAGE [ ]      |  |
| <input type="checkbox"/> EM Lyon seule | <input type="checkbox"/> Prépa. complète          | <input type="checkbox"/> Sans RDV de dossier   |
| <input type="checkbox"/> ESSEC+EML     | <input type="checkbox"/> ESSEC session de février | <input type="checkbox"/> ESSEC session de juin |
|  | <input type="checkbox"/> TAGE-MAGE (à préciser)   | <input type="checkbox"/> Autre date [ ]        |

Votre dossier est  complet  incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

[ ]

[ ]

[ ]

Le secrétariat des inscriptions